



CONSEIL TUNISIEN POUR LES RÉFUGIÉS ET LES MIGRANTS
المجلس التونسي للاجئين و المهاجرين

Actualités de la Maison du droit et des migrations

Interview de Juliette Lenglois, coordinatrice de la Maison du droit et des migration, par Radio Tataouine

À l'occasion d'une émission consacrée aux réfugiés syriens en Tunisie, Juliette Lenglois, coordinatrice de la maison du droit et des migrations, a été interrogée sur ce sujet par Mayada Shili pour Radio Tataouine. Elle a évoqué les difficultés rencontrées par les réfugiés syriens en Tunisie, dont le nombre est difficilement estimable - on parle d'environ 3 000 personnes. Ces Syriens, qui n'ont pas de statut en Tunisie, ne peuvent faire l'objet d'une régularisation et ne peuvent pas avoir accès à un travail légal. Leur situation est donc particulièrement vulnérable, bien que les autorités tunisiennes tolèrent leur présence sur le territoire. Juliette Lenglois a insisté sur le problème lié à l'absence d'une loi nationale tunisienne en matière d'asile, bien que la Tunisie soit signataire de la Convention de Genève de 1951.

Pour plus d'information, écoutez [l'émission de Radio Tataouine](#)